

## COMPTE-RENDU SEANCE DU 18 OCTOBRE 2005

### 1 – Installation d'une antenne de téléphonie mobile (Orange) sur le pylône Bouygues Télécom.

M. Gaudin et M. Martineau de France Télécom sont venus exposer leur demande d'installation d'une antenne de téléphonie mobile sur le pylône déjà existant de Bouygues Télécom.

La commune reçoit très mal ou ne capte pas ainsi que les communes alentours le réseau « Orange ». Le pylône existant de Bouygues Télécom est installé « au lieudit Les Noues Poulain » sur la parcelle ZH n°11 appartenant à la commune de Villiersfaux pour une superficie d'installation de 50 m<sup>2</sup> environ. France Télécom souhaite s'installer sur ce pylône et sollicite une superficie au sol de 30 m<sup>2</sup> environ.

Après avoir délibéré et voté (9 pour, 2 contre), le conseil municipal :

- ACCEPTE que France Télécom s'installe sur le pylône existant de Bouygues Télécom
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec France Télécom.

### 2 – 11 novembre

Rendez-vous devant la mairie à 11 h. Défilé au monument aux morts, vin d'honneur.

### 3 – Contrat Temps Libre

Le contrat se termine le 31 décembre 2005, à voir avec les maires de Villersable, Marcilly en Beauce et la Caisse d'Allocations Familiales.

Séance levée à 20 h 30  
Le Maire, Michel CORBIN

